

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du Jeudi 20 décembre 2007 à 10 H 30
Salle 201
3, Place de Fontenoy – 75007 PARIS

-

1. - Examen pour avis du projet d'arrêté relatif aux conditions d'accès et de circulation en zone d'accès restreint des ports et des installations portuaires et à la délivrance des titres de circulation.

Vote

Contre	: 1
Abstentions	: 5
Pour	: 24

Le conseil supérieur de la marine marchande donne un avis favorable au projet d'arrêté.

2. - Examen pour avis du projet de rapport RIF prévu à l'article 35 de la loi relative à la création du Registre International Français du 3 mai 2005.

Le texte n'ayant pas de portée réglementaire, il n'a pas été soumis aux votes des membres, les différents avis exprimés en séance ont fait l'objet d'un compte rendu particularisé.